

Un projet vieux de dix ans

Repères

Six au lieu de huit

Ça y'est, le parc éolien de Grande Lande, situé en Mayenne, à cheval sur deux communes, a été inauguré en grande pompe, ce vendredi 21 avril. Les deux éoliennes de 125 mètres de haut en bout de pôle Saint-Michel-de-la-Roë, et quatre à La Selle-Craonnaise, qui atteignent les 150 mètres en bout de pôle. Au départ, le parc devait en comporter huit, mais deux ne seront finalement pas fabriquées. Les partenaires de ce chantier sont les entreprises BayWa r.e. et Quenea.

Un projet vieux de dix ans

Le projet a été lancé il y a maintenant dix ans. À l'époque, les deux communes s'étaient prononcées favorablement à l'implantation de ce grand parc éolien. Après enquête publique, les études ont été réalisées entre 2014 et 2016. Elles portaient notamment sur la faune et les oiseaux présents ainsi que le vent sur la zone. Les autorisations de construction ont été délivrées en 2019. « **C'est une grande satisfaction de voir l'aboutissement de ce parc** », assure Can Nalbantoglu le président de BayWa r.e., qui déplore tout de même « **le temps de développement. Ce serait bien que l'on puisse réaliser ce type de projets plus vite, en trois ou cinq ans.** »

Les étapes des travaux

Le chantier a démarré le 17 janvier 2022. Des fouilles archéologiques ont été réalisées, qui se sont avérées infructueuses. Il a alors fallu poser les fondations de vingt mètres de diamètre, grâce à un immense tuyau permettant d'épancher le béton par hectolitres, dès le mois de juin 2022.

Puis, au mois de septembre de la même année, elles ont été montées sur place, comme dans un jeu de construction géant. Ont suivi l'installation des câbles électriques et le raccordement au poste de livraison, avant les phases de test.

La production d'électricité

Les éoliennes produisent de l'électricité depuis janvier 2023 à plein régime. « **On a une phase de test dès le mois de novembre** », précise Marielle Poupel, cheffe de projet chez BayWa r.e. La production annuelle attendue du parc est de 34 millions de kWh, soit la consommation annuelle d'électricité de 7 000 foyers, l'équivalent de 50 % de la consommation des habitants de la communauté de communes du pays de Craon. D'après l'entreprise, il permet d'éviter le rejet de 12760 tonnes d'équivalent CO2.

S'inspirer de la nature

Au bout des pâles des éoliennes, on trouve des serrations, comme des piques hérissées, inspirées des plumes d'ailes des oiseaux : « **Elles imitent les ailes des rapaces, et permettent de limiter les émissions sonores. Dans certains cas, elles augmentent également la production** », expose Can Nalbantoglu.

Le coût de ce chantier

Un financement participatif a été mis en place. 100 investisseurs ont apporté 41 107 €. L'investissement total s'élève quant à lui à 25 millions d'euros.

M. B.